

RAPPEL DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS COMMUNIQUÉS ET DE L'ENVIRONNEMENT MACRO-ÉCONOMIQUE DU T4-24

Note d'information

Paris, le 7 janvier 2025

Société Générale publie ce jour avant l'entrée en période d'embargo, qui prendra effet le 9 janvier 2025 (post bourse), une note d'information rappelant les principaux éléments communiqués avant ou au cours du quatrième trimestre 2024.

Principales communications effectuées au cours du T4-24 :

- Le 31 octobre 2024, publication des résultats du troisième trimestre 2024
- Le 31 octobre 2024, mise à disposition du troisième amendement au Document d'enregistrement universel déposé le 11 mars sous le numéro D.24-0094
- Le 11 décembre 2024, communication des exigences prudentielles de capital applicables au 1^{er} janvier 2025

Principales évolutions du périmètre au T4-24 vs. 2023 :

- Les cessions des activités au Congo et au Tchad sont effectives respectivement depuis décembre 2023 et janvier 2024. Ces dernières ont généré un PNB total d'environ 60 millions d'euros en 2023, dont environ 10 millions au T4-23
- La coentreprise Bernstein a officiellement été lancée le 2 avril 2024
- La cession Société Générale Marocaine de Banques et ses filiales¹ et de La Marocaine Vie sont effectives depuis décembre 2024. Ces dernières ont généré un PNB total d'environ 550 millions d'euros en 2023, dont environ 140 millions au T4-23
- La cession de Société Générale Madagascar à Madagascar est effective depuis décembre 2024. Cette filiale a généré un PNB total d'environ 90 millions d'euros en 2023, dont environ 20 millions au T4-23

¹ Principales entités au Maroc incluses dans le périmètre de cession : Société Générale Marocaine de Banques dont le nom commercial est Société Générale Maroc, Société d'équipement Domestique et Ménager « EQDOM » (Financements Spécialisés), La Marocaine Vie (Assurance), Société Générale de Leasing au Maroc (Financements Spécialisés), Investima SA (Banque), Sogecapital Gestion (Société Financière), Sogecapital Placement (Société De Portefeuille), Sogecapital Bourse (Intermédiation boursière)

Environnement macro-économique au cours du trimestre :

- De manière générale, l'environnement économique est resté incertain et peu dynamique au cours du quatrième trimestre, notamment en Europe

Dernières publications des principaux indices et prévisions économiques :

- ✓ l'indice composite préliminaire des directeurs d'achat (PMI) de la zone euro s'établit à 49,6 en décembre après avoir atteint un point bas depuis 10 mois au mois de novembre à 48,3
 - ✓ dans son rapport intermédiaire de décembre 2024, l'OCDE anticipe une croissance annuelle de 0,8% en 2024 de la zone euro, avec notamment une hausse de 1,1% attendue en France et une stagnation en Allemagne, toujours pénalisée par la faiblesse des investissements et de la production industrielle notamment dans le secteur automobile
 - ✓ plus particulièrement, la Banque de France prévoit un PIB stable en France au cours du quatrième trimestre 2024
- Dans ce contexte économique, et au regard de la baisse de l'inflation constatée en 2024 vers des niveaux proches des cibles recherchées, les banques centrales ont poursuivi jusqu'ici le mouvement de baisse des taux directeurs :
 - ✓ après des baisses en juin, septembre et octobre 2024, la BCE a de nouveau abaissé en décembre de 25 points de base le taux de facilité de dépôts désormais à 3,0%
 - ✓ de manière similaire, la Réserve Fédérale Américaine a abaissé ses taux "fed funds" en novembre 2024 de 25 points de base les ramenant à 4,50%-4,75%

Principaux éléments financiers communiqués :

Produit Net Bancaire :

- A la fin des neuf premiers mois de 2024, le Groupe a publié des revenus en hausse de +5,3%² par rapport aux neuf premiers mois de 2023. Sur l'année 2024, la croissance des revenus est attendue supérieure ou égale à +5% par rapport à 2023
- Le 31 octobre 2024 lors de la publication des résultats du T3-24, les éléments suivants ont notamment été communiqués :
 - ✓ au cours du troisième trimestre, la part des dépôts rémunérés a continué de légèrement progresser dans un marché du crédit toujours attentiste et compétitif. Dans ce contexte, la marge nette d'intérêt de la Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances s'est établie à environ 2,8 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de 2024 comme anticipé. Sur la base des dernières hypothèses, cette dernière est attendue, selon les dernières estimations, à environ 3,8 milliards d'euros en 2024
 - ✓ dans un contexte d'une gestion maîtrisée et équilibrée de sa conquête clients, le rythme d'acquisition est resté soutenu au niveau de Boursobank avec plus de 300k nouveaux clients sur le trimestre, dont le coût d'acquisition vient pour l'essentiel en déduction des commissions de service
 - ✓ les activités de marché ont généré sur les neuf premiers mois de 2024 un niveau de revenus d'environ 4,6 milliards d'euros. En tenant compte des effets saisonniers habituels au quatrième trimestre, et sous réserve de conditions normales de marché, les revenus des activités de marché pourraient atterrir en haut voire au-delà de la fourchette annuelle indicative de 4,8 à 5,4 milliards d'euros au titre de l'exercice 2024

² +3,8% en excluant le montant exceptionnel comptabilisé dans le Hors Pôle (EUR 0,3 Md)

- ✓ au niveau d'Ayvens, le résultat moyen des ventes de voitures d'occasion a poursuivi sa normalisation à 1 420 euros par véhicule³ au T3-24 (vs. 1 480 euros au T2-24), un niveau en ligne avec la cible de 1 100 à 1 600 euros par véhicule³ en moyenne en 2024
- ✓ les revenus du Hors Pôles intègrent la comptabilisation au troisième trimestre 2024 d'un montant exceptionnel d'environ 0,3 milliard d'euros

Frais de gestion :

- A la fin du troisième trimestre 2024, le Groupe a publié un coefficient d'exploitation de 68,8%⁴ au titre des neuf premiers mois de l'année. Sur l'année 2024, le coefficient d'exploitation est attendu inférieur à 71%
- Le 31 octobre 2024 lors de la publication des résultats du T3-24, il a été rappelé que le montant des charges de transformation s'est élevé à environ 540 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2024 sur un total estimé de 650 à 700 millions d'euros en 2024
- Pour rappel, le Groupe a signé le 4 décembre 2023 un accord avec les partenaires sociaux dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire en France. Ce dernier comprend des mesures collectives et individuelles additives conduisant notamment à une hausse de la Rémunération Annuelle Globale Brute (RAGB) des salariés ayant pris effet le 1^{er} avril 2024 :

Mesures collectives :

- ✓ +2,5% pour les RAGB jusqu'à 45 000 euros
- ✓ +1,5% pour les RAGB au-delà de 45 000 euros et jusqu'à 60 000 euros
- ✓ +1% pour les RAGB au-delà de 60 000 euros et jusqu'à 80 000 euros.

Mesures individuelles :

- ✓ Hausse d'environ 2% de la masse salariale de Société Générale France, et au moins 2,5% pour la Banque de détail en France compte-tenu de son contexte de transformation

Coût du risque :

- A la fin du troisième trimestre 2024, le Groupe a publié un coût net du risque de 27 points de base au titre des neuf premiers mois de l'année. Sur l'année 2024, le coût net du risque est attendu entre 25 et 30 points de base

Rentabilité :

- A la fin du troisième trimestre 2024, le Groupe a publié une rentabilité (ROTE) de 7,1%⁵ au titre des neuf premiers mois de l'année. Sur l'année 2024, la rentabilité (ROTE) du Groupe est attendue supérieure à 6%

³ Hors réduction des coûts de dépréciation et *Purchase Price Allocation*

⁴ 69,8% en excluant le montant exceptionnel comptabilisé dans le Hors Pôle (EUR 0,3 Md)

⁵ 6,5% en excluant le montant exceptionnel comptabilisé dans le Hors Pôle (EUR 0,3 Md)

Capital :

- Le 31 octobre 2024 lors de la publication des résultats du T3-24, il a été précisé que le ratio de CET1, qui s'élève à 13,2% à fin septembre 2024, est attendu supérieur à 13% à fin 2024. Au-delà de la génération organique de capital issue des résultats, cela tient compte notamment :
 - ✓ d'une croissance organique potentielle des RWA des métiers en cohérence avec la cible annuelle d'une hausse inférieure à 1% par rapport à 2023 (soit un impact maximal d'environ -15 points de base sur l'ensemble de l'année). Pour rappel, les RWA organiques des métiers sont restés globalement stables sur les neuf premiers mois de 2024
 - ✓ de l'effet positif de la cession effective de Société Générale Marocaine de Banques⁶ et de La Marocaine Vie, pour un impact total d'environ 15 points de base
 - ✓ d'un solde d'environ -15 points de base d'impacts réglementaires sur les -35 points de base minimum attendus cette année au titre de reliquat des impacts réglementaires résiduels attendus initialement à fin 2023.

Calendrier :

9 janvier 2025	Début de la période d'embargo
6 février 2025	Résultats du quatrième trimestre et de l'année 2024
30 avril 2025	Résultats du premier trimestre de l'année 2025
20 mai 2025	Assemblée générale mixte des actionnaires

⁶ Principales entités au Maroc incluses dans le périmètre de cession : Société Générale Marocaine de Banques dont le nom commercial est Société Générale Maroc, Société d'équipement Domestique et Ménager « EQDOM » (Financements Spécialisés), La Marocaine Vie (Assurance), Société Générale de Leasing au Maroc (Financements Spécialisés), Investima SA (Banque), Sogecapital Gestion (Société Financière), Sogecapital Placement (Société De Portefeuille), Sogecapital Bourse (Intermédiation boursière)